

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47	47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols. Cas par cas : a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale [...]

31 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

32 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

41 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet présenté est un défrichement de surface boisée de type méditerranéenne d'une surface totale de ~1.3ha en vue de reconversion des sols (anciennement exploitées) pour exploitation agricole (vignes).

Le défrichement est reparti sur deux zones distinctes :

Zone A : Le CLaoux ~ 0.7ha (AOC cote de provence)

Zone B : Le Rinouvier ~ 0,6ha (zone agricole – IGP)

La Nature du défrichement comporte plusieurs étapes :

- Le déboisement
- Le dessouchement
- L'aménagement de planches d'exploitation existante
- Le nivellement (avec conservation de la surface superficielle pour plantation)
- Les travaux de compensation liés au défrichement

42 Objectifs du projet

L'objectif du projet viticole est de (re)convertir les surfaces (A et B) actuellement partiellement boisées en vue d'une exploitation agricole biologique viticole. Le défrichement est une étape préliminaire obligatoire pour permettre la future plantation des vignes.

Le défrichement doit être réalisé dans une optique de plantation des vignes ce qui impose un travail du terrain minutieux et d'un respect approfondi de l'écosystème environnant.

43 Décrivez sommairement le projet

43.1 Dans sa phase travaux

Lors de la phase de travaux le défrichement va être réalisé. La période de travaux est estimée sur une période de 6 mois à 1 an. Sur cette période le déboisement aura lieu : La grande majorité du bois concerné est composé de Pins et de chênes.

Le déssouchage sera ensuite effectué à l' aide d'un tracteur et d'une pelle mécanique. Les planches agricoles (restanques en pierre sèche) seront conservées en l'état, les plantations respecteront la nature des courbes agricoles existantes. Les accès aux parcelles seront adaptés aux passages de petits tracteurs. Pour finir les parcelles seront nivelées tout en conservant la terre dites ``superficielles`` nécessaire a la future plantation des vignes.

Des travaux de compensation seront effectués dans la phase travaux (plus de détail disponible dans le rapport technique détaillés): repiquage d'espèces si nécessaire, conservation de haies naturelles, respect de la nature du terrain : création de coteaux sur pente douce, conservation des planches existantes etc..

43.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Lorsque le défrichement est réalisé, les terrains nus seront laissés sans exploitation pendant quelques mois pour laisser la nature s'adapter avant la plantation des vignes. Du fumier naturel sera déposé sur les parcelles pour enrichir le sol.

Quelques semaines avant la plantation des jeunes vignes les parcelles seront clôturées, les terrains seront préparés pour la plantation (terres retournées, trou de plantation).

La plantation des vignes est ensuite réalisée sur les parcelles et celles-ci ne seront exploitées que 3 ans après plantation pour respecter le cycle naturel de croissance de ces dernières.

L' exploitation des vignes respectera le cahier des charges AOC cote de provence dans le cadre d'une agriculture biologique avec une attention particulière pour limiter au maximum l' utilisation d' entrants et de respecter le terroir environnant.

44 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement
Autorisation de plantation
Autorisation d'exploitation

45 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Zone A : Le Claoux (Villars sur var) AOC cote de Provence (surface a defricher) F0136 : 55a00ca ; F1330 : 3a00ca ; F1334 : 02a00ca ; F1480 : 10a00ca	7 000 m2
Zone B : Le Rinouvier (Villars sur var) - (surface a defricher) C065 : 61a80ca	6 180 m2

46 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

47 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

47.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

N/A

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 930012676 FORÊT DE DUINA - MONT FRACHA Liste des autres ZNIEFF les plus proches : ZNIEFF: 930020525,930012681,930020162,930012680 Source : La base de données ZNIEFF
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les zones de défrichement A et B sont situés à Villars sur var commune classe dans le massif des alpes (03) catégorisé en zone montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Carte des APPB en 06.pdf
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : 2015CD06_Fiche communale_VILLARS-SUR-VAR_CEN PACA.pdf
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : alpes maritime.gouv
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Carte des APPB en 06.pdf
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Site PACA developpement durable.gouv chrome-extension://efaidnbmninnibpcajpcgclefindmkaj/https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/5SitespolluesEEI132pBR-6_cle5d56d2.pdf
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Carte de proposition 2020 de classement en ZRE
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source : https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Protection-des-captages-d-eau-potable
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone natura 2000 de villars sur var : Site Natura 2000 : FR9301556 MASSIF DU LAUVET D'ILONSE ET DES QUATRE CANTONS - DOME DE BARROT GORGES DU CIANS est éloigné de la zone d'exploitation > 2.5km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_sites_class%C3%A9s_des_Alpes-Maritimes

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le défrichement n'engendre aucun prélèvement d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arbres et souches issue du défrichement. Pierres et terres issue des nivellements légers.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de defrichement ne necessite pas d'eau potable ni d'assainissement.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le defrichement est eligible a des mesures compensatoires voir le detail dans le document techniques : DOSSIER DEFRICHEMENT VITICOLE - M2 - VILLARS SUR VAR
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situee a plus de 2.5 km (vol d'oiseau) de la zone concernee par le projet. Le projet de defrichement est pensée de manière a limiter ses impacts (voir document techniques : DOSSIER DEFRICHEMENT VITICOLE - M2 - VILLARS SUR VAR).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	re habilitation de zone anciennement agricole (incluant des zone AOC cote de provence en adequation avec le future projet vignoble)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N/A
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de defrichement n est pas concerne par aucun risque naturels. Le projet de vigne quant a lui est soumis aux aleas climatique comme toute activite agricole.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque pour le defrichment. Pour le projet agricole : maladie liees a la vigne (mildiou, oidium, ..)

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Acheminement d un tracteur et d une pelle mecanique uniquement.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ponctuellement pour le défrichement , pour la phase d agriculture pas ou peu de source de bruit. Zone de travail isole.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas dans les zone implique de défrichage. Des effluents seront emis dans la cave de vinification et traite en consequence mais ne font pas partie de ce projet.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Du marc de vigne sera produit dans la cave de vinification et composter.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans une démarche de réhabilitation du terroir agricole et viticole de villars sur var qui est Historique. En 1950 il y avait 40 ha de vigne villars sur var contre 10 ha aujourd'hui.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réhabilitation de surface agricoles anciennement exploitées. Création d'emplois éventuel dans le village

62 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

N/A

63 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

N/A

64 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

N/A

65 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement

L` ensemble des mesures compensatoires sont détaillées en détails dans le documents techniques : DOSSIER DEFRICHEMENT VITICOLE - M2 - VILLARS SUR VAR. En particulier dans la section : `` Etudes approfondies des zones de défrichement`` et dans ``l` Annexe 1``.

Ci dessous un resume :

Deux types de mesures seront mise en place.

A) Mesure compensatoire a mettre en place pendant le deffirchement (duree ~6-12mois), suivi pendant et a la fin des travaux

- Maintien et mise en sécurité des infrastructure d acces aux parcelles et mise en securite sans apport de materiaux
- Creation de haies arbustives sur les contours des parcelles (non deffrichement et repiquage)
- Identification d'éventuelles espèces (flaures) protégées au préalable pour repiquage post défrichement
- Respect des courbes naturelles des parcelles (maintien des planches et de la pente environnante)
- Deffrichement pendant la saison hivernal
- Maintien des abris existants (ruines) pour chauve souris et certains oiseaux

B) Mesure compensatoire a mettre en place apres le deffrichement (en activite agricole)

- Culture en agriculture biologique
- Parcelles enherbé en prairie permanente spontanée, de la même manière que tout le vignoble.

étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

A notre égard l'évaluation environnementale n'est pas nécessaire pour plusieurs raisons.

--> Le projet est sérieux et réfléchi (depuis trois ans) dans une démarche constructive et viable
--> Nous sommes conscients de l'impact d'un défrichement sur les biotopes. Il est nécessaire afin de réaliser une agriculture qualitative, locale, biologique sur de petites surfaces.

--> Des mesures compensatoires sont proposées afin de limiter notre impact sur l'écosystème environnant.

--> En accord avec la vision patrimoniale de la commune de Villars sur Var nous participons à la mission de réhabilitation culturelle de la région

Notre projet s'inscrit dans une démarche ERC : éviter, réduire, compenser afin d'intégrer l'environnement au cœur de notre installation en accord avec la Charte pour l'environnement de 2004 et la Loi Grenelle de 2009

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

82 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	documents techniques : DOSSIER DEFRICHEMENT VITICOLE - M2 - VILLARS SUR VAR	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom METAUT

Prénom Nathan & Etienne

Qualité du signataire Les porteurs du projet

À La colle sur loup

Fait le 2 9 / 1 2 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)